REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION IB LA FONCTION PUBLIQUE

82/073 du 20/1/82 /MTPS/DGTFP.DFP.21007 /)écret n° portant reclassement et nomination de Monsieur M.BONZO Emile, Attaché des SAF de 1° échelon

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

ISAS

(/u la Constitution du 8 juillet 1979;

(/u la loi 25-80 du 13 novembre 1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 juillet 1979 ; (/u la loi 15-62 du 3 février 1962 portant statut

général des fonctionnaires ; (/u l'arrêté 2087/FP du 21 juin 1958 fixant le règloment sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret 62-130/MF du 9 mai 1962 fixant le régi-

me des rémunérations des fonctionnaires ; (/u le décret 62-197/FP du 5 juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15-62 du 3 février 1962 portant statut général des fonctionnaires ; (/u le décret 62-195/FP du 5 juillet 1962 fixant la

hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret 62-198/FP du 5 juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie

(/u le décret 62-426 du 29 décembre 1962 fixant le statut des cadres de la catégorie A des Services Administra-

tifs et Financiers (S.F)

nanciers (SLF) ; (/u le décret 67-50/FP-BE du 24 février 1967 règlementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes règlementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

(/u le décret 74-229 du 10 juin 1974 portant attribution de certains avantages aux Economistes, Statisticiens et les diplômés des Grandes Ecoles et Instituts de l'Enseigne-

ment Supérieur de Commerce ; (/u le décret 74-470 du 31 décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 62-196/FP du 5 juille 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ; (/u le décret 79-154 du 4 avril 1979 portant nomina-

tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement; (/u le décret 80-644 du 28 décembre 1980 portant

nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le Rectificatif 81-016 du 26 janvier 1981 au décret 80-644 du 28 janvier 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le décret 81-017 du 26 janvier 1981 relatif aux

intérims des Membres du Gouvernement

(/u l'arrêté 8751/MTPS.DGTFP.DFP.SAV du 3 novembre 1981, portant titularisation et nomination de certains fonctionnaires stagiaires des cadres des catégories AII et B des SAF (Administration Générale) ;

D. B.

D.C.F.

5:1

(/u le Certificat Administratif nº 977 du 21 août

1980;

(/u la demande de l'intéressé en date du 3 novembre

1981;

(/u la Note de Service n° 2029/CCA du 17 août 1981

/)ECRETE

Article 1er: En application des dispositions du décret 62-426 du 29 décembre 1962 susvisé, Monsieur MABONZO Emile, Attaché des SAF de 1° échelon, indice 620 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II, des Services Admiristratifs et Financiers (SAF) titulaire du diplôme de l'Institut International d'Administration Publique obtenu à Paris, est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Administrateur des SAF de 1° échelon, indice 790 ACC = néant.

Article 2: Conformément au décret n° 74-229/MJT-DGT-DCGPCE du 10 juin 1974 susvisé, l'intéressé qui bénéficie d'une borification de deux (2) échelons, est nommé au 3° échelon de scn grade, indice 1010.

Article 3: Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde, à compter de la date effective de reprise de service de l'intéressé de lissue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIONA

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Brazzaville, le 20 JANVIER 1582

Le Ministre des Finances

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU

A	mpliations:	
=	JORPC	1
-	D.B	2
_	D.C.F	2,
_	DGTFP-DFP	2
-	Intéressé	1 \ %
-	Dossier	3
	SGCM/BC	